

Document n° 33

| Séance solennelle d'ouverture

Discours

de

S.E.M. Abdou DIOUF  
Secrétaire général de la Francophonie

BRUXELLES (BELGIQUE) | 8-12 JUILLET 2012

*Seul le texte prononcé fait foi*

Je ne sais si, comme le disait Cocteau, « la Belgique est un pays admirable pour les poètes », au motif que Bruxelles a été la ville de Baudelaire, Rimbaud, Verlaine, Hugo, mais ce dont je suis profondément convaincu, c'est que la Belgique, et sa Fédération Wallonie-Bruxelles sont un pays et une région admirables pour la Francophonie.

Et c'est pour cet engagement fidèle, actif, créatif, que je voudrais, ici, Monsieur le Premier ministre, cher Elio di Rupo, Monsieur le Ministre-président, cher Rudy Demotte, vous remercier très chaleureusement. Toute ma gratitude va, également, vers le Président du Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles, Jean-Charles Luperto, au côté duquel j'ai eu l'honneur, voilà quelques mois, de célébrer le quarantième anniversaire de cette institution, et tout naturellement vers notre hôte, le Président de la section Belgique/Communauté française/ Wallonie-Bruxelles, Michel de Lamotte. Je voudrais, enfin, saluer amicalement le Président de l'APF, Roch Marc Christian Kabore, et le Secrétaire général parlementaire, Jacques Legendre, qui, depuis tant d'années, met son talent et son énergie au service de cette Assemblée.

Mesdames et Messieurs les Parlementaires,

Au plaisir de vous retrouver, comme chaque année, se mêle, aujourd'hui la joie de pouvoir acter, en présence du Président Guillaume SORO, la réintégration de la section de la Côte d'Ivoire au sein de l'APF. Il s'agit là d'un signe fort, qui vient consacrer les efforts courageux déployés par ce pays, sous la conduite éclairée et déterminée du Président Alassane OUATTARA, pour faire avancer le processus de reconstruction de la démocratie. Et parce qu'il est essentiel de poursuivre notre accompagnement dans cette phase importante, je veux redire, ici, que la Côte d'Ivoire peut compter sur le soutien total de la Francophonie pour, notamment, mener à bien le plan d'action conçu avec les autorités ivoiriennes, en appui aux institutions, au secteur de la justice et de la réforme des systèmes de sécurité, aux organes de régulation des médias et au processus de réconciliation nationale.

Mesdames et Messieurs les Parlementaires,

J'aurai l'occasion de revenir, lors de notre séance de travail, sur l'apport irremplaçable qui a été le vôtre, depuis notre dernière rencontre, dans nombre de dossiers majeurs, sur votre volonté de jouer à plein votre rôle d'Assemblée consultative de la Francophonie, de

vigie de la démocratie, de fer de lance de la coopération interparlementaire. Mais je suis persuadé que vous pouvez nous apporter plus encore. J'en veux pour preuve votre choix de débattre, ici, des technologies de l'information et de la communication dans leur rapport à la démocratie.

« Dans les démocraties, disait Tocqueville, chaque génération est un peuple nouveau. » Et l'arrivée de la génération de l'internet, du téléphone portable et des réseaux sociaux, l'aurait, à n'en pas douter, conforté dans cette opinion.

Ces nouveaux modes de communication transnationaux sont en effet un défi majeur pour la démocratie nationale qui doit plus que jamais être pensée comme un processus en perpétuelle évolution et non comme un acquis irréversible.

Disant cela, je ne pense pas seulement aux jeunes démocraties, aux transitions démocratiques, aux reculs ou aux ruptures toujours possibles dont nous avons malheureusement été les témoins dans l'espace francophone. Car nous sommes tous, au Nord, comme au Sud, à l'Ouest comme à l'Est, sommés de réfléchir aux menaces que font peser la globalisation de la communication et de l'information, la globalisation de l'économie et de la finance, la globalisation des acteurs, des problèmes, des crises et de leurs solutions, sur une démocratie nationale, contrainte dans ses frontières géographiques et dans ses frontières de compétences.

Dans un tel contexte, il est de votre responsabilité, de notre responsabilité de prendre en compte urgemment cette tension croissante, entre l'aspiration toujours plus vivace chez les citoyens du monde, singulièrement les jeunes, à une gouvernance démocratique et à un dialogue public ouvert, et la montée en puissance de l'abstention ou du vote sanction, entre une volonté réelle de s'engager et un manque d'intérêt patent pour les formes traditionnelles d'organisation politique et sociale, entre le sentiment de ne plus être entendus, compris, d'être dépossédés de toute décision et la conviction que la solution se trouve dans le recours à d'autres voies, à d'autres vecteurs pour exprimer opinions, revendications, choix, colère ou frustration.

Alors, parce qu'il serait dangereux, pour la démocratie, de laisser prospérer l'idée que s'exprimer sur un média social, peut tenir de lieu de délibération démocratique, parce qu'il serait dangereux pour la démocratie de laisser persister l'idée que ce mode

d'expression virtuel peut tenir lieu d'engagement citoyen, les parlements et les parlementaires doivent, à leur tour, investir au plus vite dans ces nouveaux moyens d'information, et dans ces nouveaux espaces de communication.

Comment utiliser au mieux ces technologies pour qu'elles revivifient la participation des citoyens, qu'elles leur offrent des opportunités inédites d'interagir avec leurs représentants, qu'elles leur permettent d'accéder aux débats et aux documents parlementaires, en d'autres termes, pour que soit sauvegardée l'essence même de la démocratie dont le philosophe Alain disait qu'elle « est le contrôle continu et efficace des gouvernés sur les gouvernants. »

Comment utiliser au mieux ces technologies pour rendre les parlements plus efficaces dans l'accomplissement de leurs fonctions législatives, de contrôle et de représentation ?

Comment utiliser au mieux ces technologies pour mettre toujours plus en réseau les parlementaires et les institutions parlementaires de par le monde, pour qu'ils puissent, ensemble, échanger et se concerter sur des défis désormais communs à toutes les nations ? Comment, faire en sorte, avant toute chose, que l'on remédie, enfin, avec le volontarisme requis, à la fracture numérique entre le Nord et le Sud, à l'instar des efforts que vous déployez dans le cadre du programme Noria ?

Mesdames et Messieurs les Parlementaires,

Je suis venu aujourd'hui, devant vous, avec la conviction que votre Assemblée a vocation, plus que d'autres, à nous éclairer sur toutes ces questions, et à faire des propositions concrètes, parce que vous nous avez habitués, depuis quarante-cinq ans, à être à l'avant-garde sur nombre de problématiques majeures, parce que vous disposez, en matière de coopération interparlementaire, d'une expérience inégalée, qui fait de vous, par-delà vos responsabilités nationales, des parlementaires sans frontières, et ce au moment même où le processus de mondialisation fait tomber toutes les barrières. Mais vous disposez surtout de cet atout irremplaçable qu'est notre langue en partage, vecteur d'un patrimoine juridique et de valeurs communes. Il ne tient qu'à vous, il ne tient qu'à nous que cette langue, qui nous unit, devienne aussi, pour les années à venir, le vecteur de concepts et de solutions innovantes au service de la démocratie, des droits et des libertés.